

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que six points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 27/5/2010 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Le premier point est commun aux groupes MR et LB2000, les cinq suivants émanent de Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller Communal Ecolo.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. **CPAS: Démission d'un Conseiller et désignation de son remplaçant: Décision**
2. **Qualité des eaux de distribution:**
Le 4 avril 2010, la SWDE a annoncé la mise en service d'un nouveau puits de captage et donc la modification de la qualité des eaux de distribution en date du 19 avril notamment pour le secteur de Rhisnes. La dureté de l'eau passant de ce fait de 23 à 45,9°f, la SWDE demande aux particuliers de prendre les dispositions éventuelles au niveau des installations. La tendance à l'entartrage étant plus prononcée que précédemment, quelles mesures d'accompagnement le Collège a-t-il prévu pour informer et aider le particulier à protéger ses appareils électroménagers et installations sanitaires utilisant l'eau chaude ?
3. **Combles et clochers:** La Commune de La Bruyère ayant signé cette convention, quelles mesures pratiques le Collège a-t-il mises en place pour la rendre exécutoire ?
4. **Patrimoine communal:** Lors de la dernière réunion de la CCATM, il a été fait allusion à la vente du domaine d'Hulplanche: le Collège compte-t-il se porter acquéreur de cette propriété pour rencontrer des besoins communaux tant pour ses services que pour les activités culturelles et sportives de La Bruyère ?
5. **Mobilité et circulation:** Quels sont les projets du Collège pour gérer la circulation dans le quartier de la rue des Chapelles, rue Ry des Mines et rue de Liesse à Rhisnes compte tenu:
 - de l'installation d'une moyenne surface;
 - de la fermeture probable du passage à niveau;
 - des travaux de réaménagement du tunnel sous voie;
 - des projets de lotissements dans le quartier ?

6. **Opération Win Win:**

- Quels sont les besoins en matière du personnel communal relevés par le Collège ?
- Comment s'est opéré le recrutement de ce personnel spécifique ?

La Bruyère, le 25 mai 2010

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE